

## JUGE ET PARTIE, LE GOUVERNEMENT COMMENTE SA PROPRE POLITIQUE

**Le 11 mai 2008, le gouvernement orchestrait la Conférence nationale du handicap.** Il serait plus exact de dire " le président de la république " dans la mesure où cette conférence s'est résumée au discours du président, à l'interview d'une personne judicieusement bien placée au premier rang qui, racontant sa problématique personnelle, devint la preuve de l'évidence que le président de la république était parfaitement en phase avec les personnes dites handicapées puisque précisément, le discours prononcé, répondait parfaitement à la demande de l'usager témoin ! Mais de qui se moque-t-on ?

Et à peine son discours terminé, le président de la république serra les mains du premier rang, la plupart des responsables associatifs s'exprimant l'après-midi devant un parterre qui avait clairement le sentiment de s'être fait avoir.

Mais lors de cette conférence, il avait été prévu qu'un rapport serait fait du déroulement de cette conférence enrichie des travaux des groupes de suivi de l'application de la loi du 11 février 2005 à propos desquels il avait été remarqué que leurs réflexions et leurs propositions n'avaient pas été, c'est un euphémisme, mis en exergue ce jour-là !

Comment serait rédigé le rapport de cette journée se disait-on au sein du mouvement associatif tous ces derniers mois ?

Et voilà que huit mois plus tard ceci s'est transformé en un pré-rapport gouvernemental à soumettre au Conseil national consultatif des personnes handicapées pour avis avant que d'être présenté au Parlement. Et qu'elle pré-rapport, mes aieux !



*Je crois que j'ai été bon sur ce coup-là !*

Partant du principe que l'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, le gouvernement s'auto félicite en fait de l'application de la loi en minimisant tout simplement l'ensemble des dysfonctionnements qui ont pu être constatés, que ce soient les inégalités entre les personnes d'une même Maison départementale en ce qui concerne l'attribution de la prestation de compensation, et plus encore, entre les départements pour ce même sujet, en décrivant une situation de la scolarisation des enfants, notamment en termes d'intégration scolaire qui ne correspond pas à ce qui est vécu sur le terrain par les acteurs dans ce domaine, en analysant une situation de l'emploi partant du principe que les Maisons départementales effectuent correctement leurs missions sur ce sujet alors qu'elles ne sont absolument pas devenues de véritables acteurs de la politique de l'emploi, comme le note vigoureusement le Conseil national consultatif, ou en estimant dans le domaine des ressources que les promesses du Président de la République sont effectivement tenues mais en oubliant que celles-ci ne s'appliquent qu'à l'allocation aux adultes handicapés et non à l'ensemble des pensionnés dont le montant des ressources est même parfois très inférieur à cette allocation.

### **Quant aux perspectives, il y a franchement de quoi se fâcher !**

Car rien sur " le revenu d'existence " (le lecteur sait que nous aurions préféré que la revendication d'un " revenu de remplacement " - " remplacement " en référence à l'emploi - soit choisi plutôt que cette expression qui renvoie aux élucubrations sur la décroissance d'Ivan Ilitch) réclamée par le Collectif " Ni pauvre ni soumis " (dont est membre l'ANPIHM), c'est-à-dire un revenu égal au SMIC, celui-ci étant considéré comme le minimum décent pour vivre.

Rien sur le caractère abracadabrant du fait que la prestation de compensation ne prend pas en compte les tâches ménagères (notons au passage que les associations siégeant au Conseil national consultatif auraient pu soulever le lièvre de l'origine et par conséquent donner un avis négatif au décret gouvernemental plutôt que de se contenter d'exprimer des réserves. On n'a pas fini d'exprimer ce type de regrets en analysant toutes les difficultés que rencontrent au quotidien les personnes dans la plupart des situations de handicap), si ce n'est la promesse de réexamen de cette question lors de la création d'un "cinquième risque" dont on sait déjà qu'il aura de nombreux contours restrictifs.

Rien sur les incitations à ce que les établissements recevant du public soient effectivement accessibles en 2015.

### **Les chiffres sont-ils exacts ?**

Et que dire de l'ensemble des chiffres et des graphiques qui sont mentionnés dans ce rapport ? A priori, ils pourraient faire le bonheur d'étudiants présentant un mémoire sur la question. Mais sont-ils exacts ?

En effet, alors que l'un des principaux reproches qui avaient été faits aux cotorep consistait à ne pas avoir mis en place un système informatique collectif et cohérent susceptible de faire connaître l'ensemble des données et des décisions locales pour connaître la réalité dans l'hexagone, les Maisons départementales ont pris un retard considérable en ce domaine, certaines s'étant même payé le luxe de créer leur propre système informatique, bien évidemment incompatible avec le système qui vient d'être proposé avec un retard de trois ans par l'organisme qui coiffe l'ensemble des Maisons départementales.



*Des chiffres qui ne sont pas gravés dans le marbre...*

De fait, on ne peut qu'être très circonspect sur les chiffres présentés dans le rapport qui risquent de reproduire la même situation qu'en ce qui concerne le décompte des ateliers protégés qui était révisé il y a quelques années, eu égard au fait que l'on avait tendance à additionner le nombre de places qu'il était prévu de financer par la loi de finances de l'État, alors même que les associations rechignaient à créer des ateliers protégés dans la mesure où les financements de l'État étaient insuffisants pour y parvenir !

À la lecture d'un tel rapport, où l'on constate l'immense décalage entre le discours officiel et la réalité quotidienne, on ne peut que remarquer qu'il semble s'agir là d'une marque de fabrique du gouvernement depuis quelque temps et qui ne peut que nous motiver à poursuivre le bras de fer que les personnes dites handicapées, et elles sont de plus en plus nombreuses, ont engagé vis-à-vis de ce gouvernement, en participant aux côtés des travailleurs valides et des salariés au chômage, aux récentes manifestations nationales où l'on est frappé en revanche de la concordance des sentiments, des analyses, et des mots d'ordre entre ceux du Collectif et ceux des différentes organisations syndicales, a fortiori quand les leurs recouvrent complètement notre quotidien.

**Valides, handicapés, même combat !**